Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, consultez la copie web

N° 610 | 27 décembre 2024

La lettre Pro

S'inscrire à la newsletter

ZOOM

La rétro 2024

Marqués par les travaux de création du futur CHU de Guyane, les douze derniers mois ont aussi vu l'offre de soins se renforcer sur le territoire, plusieurs offres se déployer dans le secteur médico-social et de nombreuses actions de santé publique être menées au profit de la population. Au cours de cette année, les professionnels de santé se sont également mobilisés pour faire face à plusieurs crises : épidémie de dengue, salinité de l'eau ou violences à leur encontre.

Dernière ligne droite avant le CHU de Guyane

L'année 2025 marquera l'an I du CHU de Guyane, qui sera créé dans les prochains mois. L'année 2024 aura été l'année des derniers préparatifs, jusqu'aux dernières heures du 31 décembre. Ces douze derniers mois, vécus au rythme des Grandes Semaines CHU, ont permis de finaliser le projet médico-soignant, de créer des équipes territoriales et de nommer des référents dans de nombreuses filières de soins.

Le quatrième établissement du CHU a été créé le 29 juillet. Ce groupement de coopération sanitaire (GCS) de moyens doit être labellisé Centre Hospitalier Régional (CHR) en début d'année, avant de pouvoir signer la convention de création du CHU avec l'Université de Guyane. Cette même université est désormais en mesure de le faire puisqu'elle a créé son unité de formation et recherche (UFR) santé – autrement dit sa fac de médecine – début juillet (*lire la Lettre pro du 5*

juillet). Grâce à cette UFR, la Guyane bénéficie de davantage d'autonomie dans la nomination de personnels hospitalo-universitaires et le recrutement des internes.

Ce quatrième établissement sera organisé en huit pôles : Urgences - soins critiques (dirigé par le Dr Mosa Tsafehy), chirurgie - anesthésie (Dr Anne-Christèle Dzierzek), santé publique - recherche (Pr Antoine Adenis), médecine 1 (Dr Dominique Louvel), médecine 2 (Pr Félix Djossou), femme - mère – enfant (Pr Narcisse Elenga), médico-technique (Pr Magalie Demar) et CDPS - hôpitaux de proximité (Dr Cyril Rousseau). Début mai a été mise en place la commission médicale de groupement (CMG). Le Pr Félix Djossou (CHC) en est le premier président. Les Dr Mosa Tsafehy (CHK) et Franklin Samou-Fantcho (Chog) sont élus vice-présidents.

Dans les derniers jours de l'année, Laurent Bien, directeur général de l'ARS, signeara les transferts d'autorisation de certaines activités de soins des trois hôpitaux vers le nouvel établissement.

Plusieurs chantiers et initiatives ont accompagné la création du CHU :

- Début décembre, la commission de sécurité valide l'ouverture du bâtiment enseignement – recherche du CHC. Il accueille dans la foulée la restitution des rencontres avec les professionnels.
- Pour faire face aux difficultés d'hébergement à Saint-Laurent-du-Maroni, le Chog acquiert l'ancien hôtel Star, devenu Kaz Papillon.
- Pour améliorer les conditions de vie des professionnels de santé travaillant en hôpitaux de proximité et CDPS, l'ARS débloque deux fois un million d'euros en 2024 et 2025
- En février, l'ARS et la Collectivité territoriale de Guyane lancent les travaux d'élaboration du nouveau Schéma des formations sanitaires et sociales.
- Le GCS Guyasis confie à l'opérateur Orange la mission de développer un réseau numérique sécurisé dédié au secteur de la santé, appelé Palmes.
- Les directions des systèmes d'information des trois hôpitaux publics se fixent plusieurs objectifs à court terme comme la prise de rendez-vous en ligne, déjà possible au CHK, le déploiement d'un outil de gestion des lits, effectif en fin d'année, ou le renforcement de l'offre de télémédecine.
- L'Agence régionale de santé mobilise 10 millions d'euros sur trois ans pour accompagner la recherche, à travers plusieurs appels à projets.
- En octobre, les trois hôpitaux publics déploient un même outil de gestion des flux (lits et brancardage, lire la ***Lettre pro du 19 novembre***).
- L'appel à projets « Mon hôpital devient CHU », financé par l'ARS, permet de réaliser des projets d'amélioration de l'environnement et des conditions de travail en quelques semaines.
- Une grande consultation du personnel des trois hôpitaux est organisée à partir de la mi-juillet. Elle donnera notamment lieu à neuf rencontres dans les trois hôpitaux du littoral et les trois hôpitaux de proximité, ainsi qu'une restitution le 10 décembre (***lire la Lettre pro du 13 décembre***).

De nouvelles prises en charge partout sur le territoire

Sans attendre la création du CHU, l'offre de soins continue de se renforcer. L'année est marquée par l'ouverture partielle de la clinique Canopée, à Cayenne : unité de dialyse médicalisée le 27 août, consultations externes à partir d'octobre, avant une ouverture progressive des services en cette année 2025 (***lire la Lettre pro du 17 décembre***). Dans le même temps, le groupe Rainbow Santé étend ses activités d'hospitalisation à domicile et de soins infirmiers à domicile (Ssiad) de Maripasoula à Papaïchton.

Robot chirurgical Da Vinci

Le Centre Hospitalier de Kourou se dote en début d'année d'un robot chirurgical Da Vinci X. Il permet de réaliser toute chirurgie effectuée en cœlioscopie. Les premières opérations relèvent de l'urologie avant la gynécologie en octobre et la chirurgie viscérale début 2025. Après le CHC et

avant le Chog, l'établissement kouroucien s'équipe d'un robot pour la pharmacie. Il s'agit du même modèle dans les trois établissements. Son nouveau dispositif de navigation chirurgical 3D facilite la chirurgie du rachis. Deux salles radio sont totalement rééquipées, tandis que le Smur reçoit un véhicule plus pratique et doté d'un mode 4x4 (***lire la Lettre pro du 20 septembre***).

Fin août, l'ARS notifie plusieurs autorisations en matière d'imagerie et de psychiatrie : les hôpitaux publics de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni, ainsi qu'Imagerie médicale de Baduel et la future clinique du Fleuve à Saint-Laurent-du-Maroni sont autorisés à déployer jusqu'à trois appareils (IRM et scanner). Les trois hôpitaux publics sont autorisés pour la radiologie interventionnelle, notamment les biopsies. Une nouvelle IRM est installée au CHC en février. En octobre, le Chog reçoit un nouveau mammographe tandis qu'Imagerie médicale de Baduel installe une nouvelle IRM, plus petite que les appareils traditionnels.

Dans le champ de la psychiatrie, le Chog est désormais autorisé pour les soins sans consentement. La clinique La Canopée, à Cayenne, pourra lancer son activité de psychiatrie adulte, enfant et adolescent.

Après un appel à candidatures de l'ARS, Rainbow Santé déploie le parcours personnalisé d'accompagnement après cancer (Ppac). Il est conçu pour aider les patients dans leur première année de rémission en proposant un accompagnement physique, diététique et psychologique (***Lettre pro du 2 février***). Le CHC ouvre son hôpital de semaine début février, avant de déménager dans des bungalows plus confortables en fin d'année. En mars et novembre, les deux comités de pilotage sur le cancer sont l'occasion de parler de la structuration de la filière, du parcours patient en et hors de Guyane, de la coordination des acteurs… (***lire la Lettre pro du 6 septembre***). Dans le cadre du dépistage organisé du cancer colorectal, les analyses sont rapatriées en Guyane depuis le 9 septembre et désormais réalisées par le laboratoire du CHC (***lire la Lettre pro du 11 octobre***). Mi-novembre, le CRCDC lance une nouvelle campagne de sensibilisation au dépistage organisé, avec comme ambassadeurs Cornélia Birba, Alicia Ayliès et Hubert Contout.

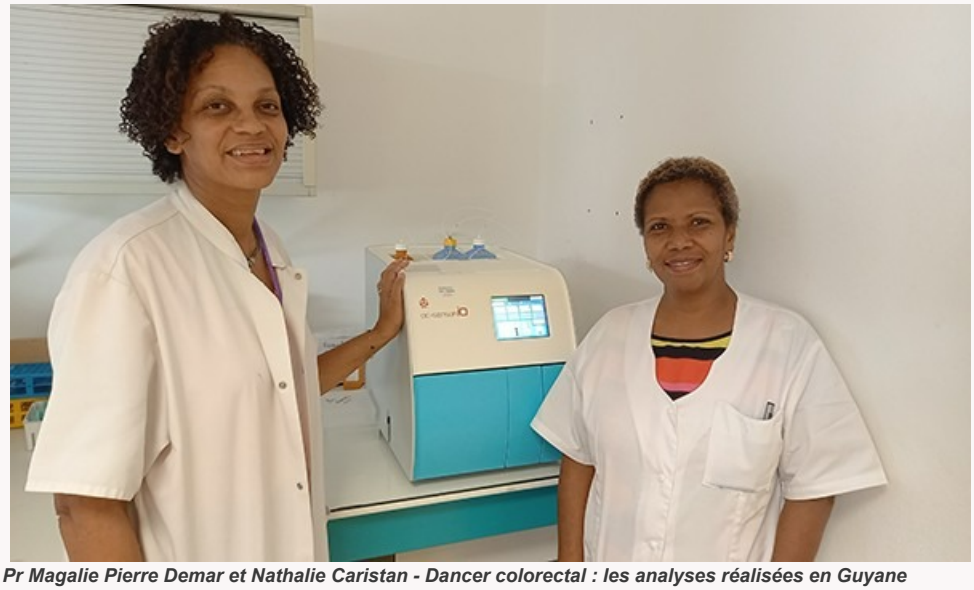

Pr Magalie Pierre Demar et Nathalie Caristan - Dancer colorectal : les analyses réalisées en Guyane

Le service d'odontologie du CHC se dote d'une plateforme mobile. Avec, les chirurgiens-dentistes réalisent de la prévention et du soin dans les communes isolées. La première mission se déroule à Cacao, en janvier. Dans le même temps, l'antenne locale de l'Union française de la santé

bucco-dentaire lance ses actions de prévention. L'hôpital de proximité de Maripasoula, équipé d'un fauteuil dentaire comme ceux de Grand-Santi et Saint-Georges, commence à accueillir des chirurgiens-dentistes en septembre.

La première crasnioplastie, à savoir l'implantation d'une prothèse crânienne après une craniectomie décompressive, est réalisée fin avril au CHC par le Dr Charles Salloum. Le CHK démarre, début décembre, la pose de prothèse pénienne. Cette chirurgie est réalisée pour des patients souffrant de dysfonction érectile sévère et réfractaire.

En matière de médecine et chirurgie vasculaire, les premières endoprothèses aortiques sont réalisées au Chog par le Dr Claude Benedetto. A l'hôpital privé Saint-Gabriel, le Dr Geoffray Desrousseaux propose les sténoses de fistules artério-veineuses traitées par angioplastie ainsi que le traitement par laser endoveineux (***lire la Lettre pro du 9 juillet)***.

Depuis le 11 mars, il est possible de réaliser un bilan complet de fertilité en Guyane. Cela évite des déplacements hors du territoire à des couples inscrits dans un parcours d'aide médicale à la procréation. Les problèmes d'infertilité sont à l'origine de 30 % des évacuations sanitaires programmées depuis la Guyane (***lire la Lettre pro du 30 avril***).

La filière endométriose se met en place. Elle permet à la Guyane de bénéficier de financements et de créer un parcours de prise en charge, des formations, un annuaire des professionnels… (***lire la Lettre pro du 24 mai***).

Mi-novembre, l'ARS et le service de santé des armées s'engagent à renforcer leur coopération à travers la signature d'une convention. Depuis octobre, une équipe de bloc opératoire du service de santé des armées renforce le Centre Hospitalier de Cayenne. Cette coopération va s'étendre à d'autres activités comme la formation, des programmes de recherche, la gestion des situations sanitaires exceptionnelles…

Un comité régional Maladie rénale chronique est installé autour des professionnels de santé de la filière et de l'ARS pour mettre en œuvre la feuille de route MRC 2024-2030 (***lire la Lettre pro du 14 juin***). Mi-octobre, l'Agence de la biolmédecine annonce la mise à disposition du CHC de deux machines à perfusion rénale pour donneurs en état de mort encéphalique. Fin décembre, les communes de Sinnamary et Roura sont les deux premières en Guyane à devenir ambassadrices du don d'organe.

Les hôpitaux de proximité de Maripasoula, Grand-Santi et Saint-Georges continuent de développer leur offre. Celui de Saint-Georges se dote d'un centre de coopération sanitaire afin de faciliter le parcours des patients de part et d'autre de l'Oyapock.

Progressivement, les centres de prévention santé (CPS) de la Croix-Rouge française, à Cayenne, Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni, sont transformés en centre de santé. En plus de leur activité historique de vaccination, de prévention des IST et du VIH, et de lutte contre la tuberculose, ils proposent désormais des consultations de médecine générale ouvertes à tous. Le centre de Saint-Laurent-du-Maroni rouvre fin avril, un peu moins d'un an après l'incendie volontaire qui l'avait détruit.

Le centre régional de psychotraumatisme est inauguré le 6 novembre à Cayenne. Il réunit la cellule d'urgence médico-psychologique, les consultations psychotrauma et les consultations pour le stress professionnel (***lire la Lettre pro du 8 novembre***).

Un centre spécialisé de l'obésité voit le jour au sein du CHC. Il est coordonné par le Dr Mickael Massicard. Dans le même temps, l'expérimentation Diam – réseau ville – hôpital autour du diabète – est prolongée (***lire la Lettre pro du 24 septembre***).

Début décembre, le CHC lance son activité de dermatologie esthétique avec les injections de botox et d'acide hyaluronique, ainsi que des traitements au laser (***lire la Lettre pro du 10 décembre***).

Ça bouge également en ville. L'accès direct aux orthophonistes devient possible sur le territoire de la CPTS (CACL et CCDS). Les infirmiers sont désormais autorisés à rédiger les certificats de décès. La ZAC de Soula, à Macouria, voit naître une maison de santé pluri-professionnelle (MSP). Elle est portée par Dr Stéphanie Dranebois, Marcellin Razafimahatratra et Pierre-Olivier Albano (***lire la Lettre pro du 12 avril***).

Dépourvue de médecin après le départ du Dr Caut, la commune de Sinnamary voit se mettre en place des consultations avancées, assurées par le CHK, à partir de février. A Grand-Santi, Méderic Chauveau et son épouse Glawdys Forsans ouvrent la première pharmacie début avril. Les pharmacies Médan, à Cayenne, et du Bourg de Rémire déménagent, pour leur part. Après celle de Mont-Lucas à Cayenne, une deuxième équipe de soins primaires (ESP) voit le jour aux Sables Blancs, à Saint-Laurent-du-Maroni, autour notamment du Dr Philippe Kugler, qui a repris les locaux du Dr Patrick Mulhausen.

L'ARS signe des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPom) de deux ans avec les URPS sages-femmes et orthophonistes. Ils doivent les aider à mener des actions alors que leurs ressources financières sont limitées. Les sages-femmes libérales organisent ainsi un séminaire fin novembre, à Kourou, où elles font le point sur de nombreux sujets (***lire la Lettre pro du 26 novembre***). La signature de la nouvelle convention médicale avec l'Assurance maladie se traduit notamment par l'augmentation à 36 euros de la consultation médicale, à partir du 22 décembre (***lire la Lettre pro du 7 juin***).

Avec l'entrée en vigueur de la loi Valletoux, plusieurs mesures entrent en vigueur : restriction de l'intérim, création d'un préavis de départ pour les professionnels libéraux conventionnés, création du statut d'infirmier référent, renforcement du rôle du médecin coordinateur en Ehpad, rédaction des certificats de décès par les infirmiers, autorisation temporaire d'exercice pour les Padhue.

Du nouveau dans le médico-social

Plusieurs projets voient le jour dans le secteur médico-social. Début décembre, l'Ebène inaugure l'extension de son établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), à Cayenne. Celui-ci dispose de trois chambres permanentes supplémentaires et de chambres d'accueil temporaire, ainsi que de nouveaux locaux d'accueil et administratifs. Il abrite également le centre de ressources territorial, un dispositif d'appui aux professionnels de santé intervenant au domicile des personnes âgées.

L'ARS et la CTG sécurisent 80 % des financements nécessaires pour reconstruire l'Ehpad de Saint-Laurent-du-Maroni. Il est attendu à l'horizon 2028. La construction d'une unité de soins médicaux et de réadaptation de trente places sera concomitante.

Début octobre, Etienne Pot, délégué interministériel à la stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement, vient en Guyane et rencontre de nombreux acteurs. L'Adapei et les PEP Guyane créent la plateforme de coordination et d'orientation (PCO). Elle vise à faciliter le parcours diagnostic des personnes présentant des signes de troubles du neurodéveloppement (***lire la Lettre pro du 8 octobre***).

Mi-novembre, l'ARS attribué à l'Ebène la gestion du dispositif d'appui à la coordination des parcours de santé complexes. Le DAC viendra en appui des professionnels de santé pour mieux coordonner le parcours de soins des patients qu'ils trouvent complexes.

Le groupe SOS inaugure à Cayenne les locaux de son centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales. L'Ebène s'installe dans de nouveaux locaux, à Kourou. Elle y réunit son service de soins infirmiers à domicile (Ssiad) des Savanes, la Maia – réseau de gérontologie et la plateforme de répit de Sinnamary. Les PEP ouvrent leur testothèque début décembre. Véritable centre ressource, elle réunit plus d'une cinquantaine de références (tests d'évaluation, mallettes de matériel…). En matière de handicap et d'emploi, le Comité des personnes concernées est créé fin novembre. Il permet de faire porter la voix des personnes handicapées dans le monde professionnel.

La santé publique, une priorité pour le territoire

En septembre, la deuxième édition du Baromètre de Santé publique France pour la Guyane fournit des informations précises sur l'activité physique, la consommation, le renoncement aux soins… des habitants du territoire (***lire la Lettre pro du 22 octobre***). Ces données permettront d'éclairer les actions de santé publique. Ses prochaines éditions, désormais tous les deux ans, iront encore plus loin avec des éléments sur les communes de l'intérieur.

Début novembre, les enquêtes Guyaconso et Nutri pou Ti'moun livrent des résultats inédits sur l'alimentation des Guyanais pour la première, et des femmes enceintes pour la seconde. Elles confirment notamment la trop faible diversité alimentaire de nos repas (***lire la Lettre pro du 12 novembre***).

Le dépistage de toutes les IST devient gratuit et sans ordonnance, à compter du 1er septembre. Début décembre, à l'occasion de la Journée mondiale contre le sida, le Pr Mathieu Nacher, président du Corevih, salue les « progrès spectaculaires » réalisés dans la lutte contre le VIH. D'après les dernières estimations, en Guyane, 95 % des personnes infectées sont diagnostiquées, 92 % des personnes diagnostiquées sont sous traitement et 94 % des personnes sous traitement ont une charge virale indétectable (***lire la Lettre pro du 3 décembre***).

Le projet territorial de santé mentale (PTSM) se dote d'un comité de pilotage fin mars. Des référents sont désignés dans cinq secteurs géographiques de la Guyane afin d'assurer le relais entre les acteurs de terrain et ceux chargés de piloter la politique de santé mentale sur le territoire.

La feuille de route sur la prévention des addictions pour 2024-2030 est rédigée et publiée en fin d'année (***lire la Lettre pro du 21 juin***).

L'ARS lance un appel à manifestation d'intérêt pour le déploiement de médiateurs en santé communautaire. L'objectif est de renforcer encore le lien entre ces professionnels et le territoire

sur lequel ils interviennent (***lire la Lettre pro du 23 avril***). Quatre candidats sont retenus : les associations Daac à Camopi et IDSanté à Saint-Georges, la Croix-Rouge française et le CRPV dans deux quartiers de Saint-Laurent-du-Maroni.

Le contrat local de santé intercommunal des Savanes est lancé. Il s'agit du premier couvrant plusieurs communes en même temps.

Les professionnels mobilisés face aux crises

En cette année 2024, le secteur de la santé a connu encore de nombreux événements dramatiques.
Hélène Tarcy-Cétout, pharmacienne à Saint-Laurent-du-Maroni, est tuée à l'arme blanche le 8 avril, alors qu'elle se rendait sur son lieu de travail. Quatre cents personnes à Cayenne et 150 à Saint-Laurent-du-Maroni participeront à une marche blanche en son hommage, une semaine plus tard. Les discussions déjà entamées avec l'ARS sur la sécurisation de l'exercice des professionnels de santé se renforcent. Plusieurs actions et campagnes de sensibilisation seront menées dans les mois qui suivent, notamment à travers la mise à jour de la convention Santé-Sécurité-Justice. D'autres professionnels de santé seront victimes d'agression, heureusement moins tragiques, comme le Dr Saran Camara à l'hôpital privé Saint-Adrien, ou le Dr Victor Tertre à Matoury.

L'épidémie de dengue, débutée en avril 2023 à Kourou, se poursuit. Elle atteint son pic en février, avec 800 cas confirmés par semaine, dont 600 pour la seule Île-de-Cayenne. Les sérotypes 2 et 3 circulent concomitamment. La baisse s'amorce en mars, comme pour le paludisme. Santé publique déclare la fin de l'épidémie début août pour la quasi-totalité du territoire, sauf le littoral ouest où elle se prolongera jusqu'à la fin du mois. Au total, SpF a comptabilisé 22 700 cas clinique évocateurs vus en médecine générale, CDPS ou hôpital de proximité, 11 300 cas confirmés, 474 hospitalisations, 33 passages en réanimation et 11 décès. Mi-décembre, la Haute Autorité de santé publie ses premières recommandations de vaccin contre la dengue avec le Qdenga (***lire la Lettre pro du 20 décembre***).

L'année 2023 a été marquée par la résurgence du paludisme, après un point bas à 51 cas en 2022. En janvier, 130 accès sont recensés sur le territoire, en zone d'orpaillage et autour de Kourou, mais également à Roura, Montsinéry-Tonnégrande et Saint-Georges. Après 340 cas en 2023, on en comptera un peu plus de 400 cette année. La Croix-Rouge française et les CDPS créent des équipes mobiles pour réaliser des actions dans les secteurs où des cas ont été diagnostiqués.

Entre le 17 février et le 1er mars, trois orpailleurs clandestins décèdent de la rage dans le secteur d'Eau Claire, sur le territoire de Maripasoula. Jusque-là, le seul décès en Guyane était survenu en mai 2008, à Rémire-Montjoly. Une mission sera envoyée sur place mais ne permettra d'identifier ni personnes ni animaux symptomatiques (***lire la Lettre pro du 9 avril***).

Le 27 juillet, un incendie dévaste le Mont Baduel. Environ 80 % de la zone d'habitat informel est détruite. Plus de mille personnes perdent tous leurs biens dans ce sinistre. Ils sont hébergés pendant plusieurs semaines dans trois gymnases de Cayenne. Les professionnels de santé sont mobilisés à leurs côtés que ce soit pour se faire délivrer leurs traitements, récolter des dons et, naturellement, les prendre en charge et éviter d'ajouter une catastrophe sanitaire à la catastrophe humanitaire. La cellule d'urgence médico-psychologie est déployée (***lire la Lettre pro du 6 août)***.

Face à la résurgence des cas de coqueluche et de rougeole, puis à la découverte d'une souche vaccinale du poliovirus dans les eaux usées, les professionnels de santé sont invités à vérifier le statut vaccinal de leurs patients vis-à-vis de ces maladies. Une campagne de rattrapage sera menée début 2025.

Des cas de fièvre Mayaro sont diagnostiqués chez cinq personnes de retour de la réserve des Nouragues, à Régina. En fin d'année, des alertes vis-à-vis de la fièvre Oropouche sont lancées dans plusieurs pays. En Guyane, les derniers cas confirmés remontent à 2020.

A partir du mois de mai, les hôpitaux publics connaissent d'importantes difficultés d'effectifs dans le secteur de la périnatalité. Le Pr Olivier Picone (AP-HP) appelle à venir renforcer la Guyane. Des organisations sont mises en place entre les trois hôpitaux publics pour se renforcer mutuellement. La Flex'Ekip est créée au sein du CHC. Imaginée pour des remplacements internes sur des métiers en tension, elle est étendue aux autres hôpitaux. Elle permettra notamment d'organiser le renforcement du Chog pendant les grandes vacances.

Mi-octobre, la sécheresse persistante entraîne une augmentation de la salinité de l'eau potable. Plusieurs secteurs sont touchés brièvement autour de l'Île-de-Cayenne. Saint-Laurent-du-Maroni l'est plus longuement. De l'eau en bouteille est distribuée aux personnes souffrant d'insuffisance rénale chronique de stade 4 ou 5 pendant deux mois. Mi-novembre, l'eau est déclarée impropre à la consommation dans la commune. Cinq bâches à eau sont installées en ville, pour permettre aux habitants de remplir leurs bouteilles. Le Chog se fait livrer plusieurs fois par jour pour remplir ses cuves. Les centres de santé du Haut-Maroni doivent également s'organiser, le fleuve n'étant plus navigable sur de longues portions. Les acheminements de personnes et de biens par avion et hélicoptère se multiplient. Le retour à la normale s'amorce mi-décembre.

Le numérique de plus en plus présent

En décembre, le Centre Hospitalier de Kourou est le premier établissement à avoir déployé le dossier patient informatisé (DPI) dans tous ces services. Avant cela, l'établissement a été lauréat de l'appel à projets HospiConnect. Il est le seul en Outre-mer. Il est chargé pendant sept mois de développer et tester une solution pour renforcer et simplifier l'authentification des professionnels de santé accédant au dossier patient informatisé et à l'espace santé de leurs patients.

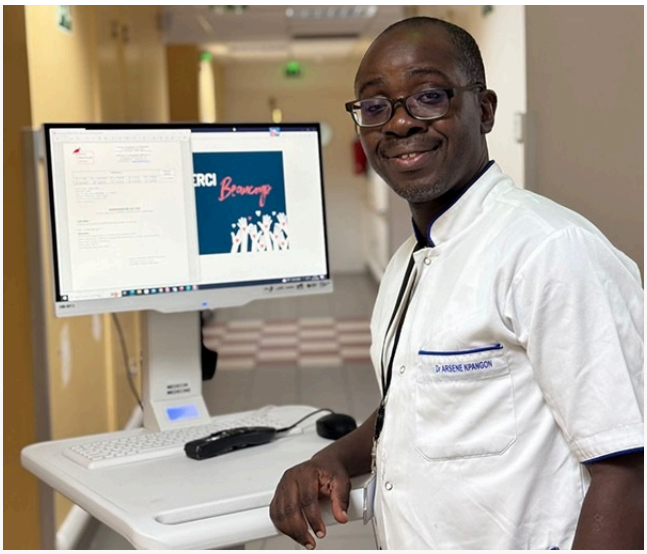

Dr Arsène Kpangon, déploiement du DPI au CHK

De nombreux services passent à la messagerie sécurisée de santé : veille et sécurité sanitaire à l'ARS, DRSM, services hospitaliers… C'est aussi cette année qu'est déployé le certificat de décès électronique, grâce à la connexion des vingt-deux mairies du territoire (***lire la Lettre pro du 17 mai***). Le module sanitaire de ViaTrajectoire est déployé en février en Guyane. Il facilite l'initiation et la gestion des demandes d'admissions vers des services d'aval de type SMR (soins médicaux et de réadaptation), HAD (hospitalisation à domicile) ou USP (unités de soins palliatifs). Dans les hôpitaux de proximité et CDPS, c'est le déploiement de Starlink qui laisse entrevoir un recours plus aisé aux outils numériques et à la télémédecine.

Le 17 avril, le CHC est victime d'une anomalie grave d'intrusion de son système d'information. Comme le prévoient les protocoles dans ce cas, il interrompt tous ses accès à internet. La situation reviendra à la normale moins d'une semaine plus tard. Début novembre, la visite en Guyane de l'Agence du numérique en santé (ANS) est également l'occasion d'insister sur l'importance de sécuriser des systèmes d'information. Elle permet aussi de la sensibiliser aux particularités du territoire : difficultés de connexion, superficie et isolement de certains habitants, relations transfrontalières, recours à la télémédecine…

Enfin, le projet Ocean Care est retenu au titre des tiers-lieux d'expérimentation, début décembre. Ce projet exclusivement ultramarin veut s'attaquer à trois grands enjeux pour nos territoires : lutter contre l'obésité et le diabète, améliorer l'accès à la chirurgie ambulatoire et réduire les inégalités de santé grâce à des solutions numériques adaptées.

De nombreux mouvements chez les professionnels

Laurent Bien est nommé directeur général de l'Agence régionale de santé, mi-novembre (***lire la Lettre pro du 6 décembre***). Il succède à Dimitri Grygowski, qui avait rejoint le cabinet de l'ancien Premier ministre Michel Barnier en septembre. Romain Brochard, directeur général adjoint, a assuré la direction générale l'intérim pendant deux mois. Le Dr Alexandre Boichon est nommé directeur de l'autonomie au sein de l'Agence régionale de santé. L'Agence régionale de santé s'est doté, en mars, d'un conseil d'administration. Successeur des anciens conseils de surveillance, il fait une plus grande place aux élus et dispose de davantage de prérogatives (***lire la Lettre pro du 8 mars***). L'Agence constitue également un conseil d'expert chargé de renforcer la robustesse scientifique de ses travaux.

Le 24 décembre, Catherine Vautrin est nommée ministre du Travail, de la Santé et de la Prévention du gouvernement de Gabriel Attal. Yannick Neuder devient ministre de la Santé et Charlotte Parmentier-Lecocq ministre déléguée chargée de l'Autonomie et du Handicap. Catherine Vautrin avait déjà été en charge de ce portefeuille en début d'année, sous le gouvernement de Gabriel Attal. Elle avait ensuite cédé sa place à Geneviève Darrieussecq de septembre à décembre, sous le gouvernement de Michel Barnier.

Début juin, Christophe Blanchard succède à Monica Bosi à la tête du Centre Hospitalier de Kourou. Début septembre, Ninon Gautier prend la direction du Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais, après le départ de Didier Guidoni. Le Dr Cyril Rousseau est nommé directeur des CDPS et hôpitaux de proximité du CHC. Le Pr Jocelyn Inamo devient le chef de service de cardiologie du CHC, qu'il rejoindra à temps complet ce 1er janvier. Le Dr François Coisne, médecin au CHC, prend sa retraite. C'est également le cas de Paule Tocney, coordinatrice générale des soins du Chog depuis 2016. Puis de Louis Reverchon, directeur délégué au CHK.

Le Dr Najeh Hcini, chef de service de gynécologie-obstétrique au Chog, est nommé MCU-PH. Les Dr Romain Blaizot (CHC, dermatologie), Lindsay Osei (PMI, pédiatrie), Alice Sanna (CHC, santé

publique), Emmanuelle Clervil (Institut Pasteur, entomologie) soutiennent leur thèse de doctorat d'université.

Enfin, Glawdys Benth, atteinte de drépanocytose, devient la première patiente-experte de Guyane (*lire la Lettre pro du 18 juin*).

Ils nous ont quittés

Le Dr Ghislain Patient, ancien chef de service de gynécologie-obstétrique au CHC, décède au mois d'avril, à l'âge de 76 ans.

Le Dr Erwann Fontaine, ancien médecin des urgences-Samu de Cayenne puis de Kourou, nous quitte le 24 juillet, à l'âge de 48 ans, alors qu'il séjournait en Guyane.

Le Dr Jean-Honoré Tukumbane Muambi, médecin libéral à Matoury, s'est éteint le 18 janvier, en Région parisienne. Il était âgé de 73 ans.

De nombreux événements autour de la santé

Plusieurs congrès rythmes l'année : le Congrès des DOM en santé sexuelle (Condom) les 20 et 21 mars à Cayenne, les Journées des soignants les 23 et 24 mai, les Assises de la santé mentale du 9 au 12 septembre, le congrès de diabétologie et pathologies métaboliques et endocriniennes se tient les 4 et 5 octobre à Rémire-Montjoly, la Journée scientifique Santé sexuelle et société le 14 octobre, puis la deuxième édition des Assises guyanaises d'infectiologie et médecine tropicale (AgiT) du 15 au 18 octobre, les Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique, néonatalogie et anesthésie du 13 au 15 novembre et la Semaine de la santé transfrontalière, du 2 au 6 décembre à Saint-Georges. Elle permet aux professionnels de santé exerçant de part et d'autre de l'Oyapock d'approfondir leur coopération sur plusieurs sujets : parcours de soins, santé environnement, communications numériques, surveillance sanitaire… Avant cela, la Conférence régionale de santé et de l'autonomie a organisé un débat de plusieurs mois sur la place de la médecine traditionnelle dans le parcours de soins et la démarche thérapeutique.

Quelles Lettre pro avez-vous le plus lues cette année ?

Au 24 décembre, vous étiez 3 782 abonnés à la Lettre pro, dont plus des trois quarts sont des lecteurs fidèles. Vous êtes davantage encore à la lire grâce aux nombreux partages par courrier électronique, sur les réseaux sociaux ou par les reprises de nos confrères de la presse écrite.

En novembre, la Lettre pro a franchi les 600 numéros depuis son lancement en mars 2020. Elle paraît toujours deux fois par semaine, le mardi et le vendredi. Elle s'est dotée d'une nouvelle rubrique mensuelle : « Infectio-CRAIG » sur le bon usage des antibiotiques, à retrouver le deuxième mardi de chaque mois. Et aussi de la rubrique « En route vers le CHU ! » qui vous détaille, filière par filière, l'organisation territoriale et les projets portés dans le cadre du futur CHU. Plusieurs rubriques ponctuelles ont été proposées comme « Les spécialistes vous répondent » en amont des Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique, néonatalogie et anesthésie.

- Le 12 janvier. Décès lors d'un transport sanitaire : une solution financière dans tous les cas.
- Le 27 février. Avec GHT+, une préfiguration du futur CHRU.
- Le 19 mars. La vaccination HPV revient au collège pour la deuxième dose.
- Le 9 avril. Une mission d'évaluation à Eau Claire, après les décès liés à la rage.
- Le 14 mai. Le réseau Diam espère sa pérennisation.
- Le 18 juin. « On m'avait dit que je mourrai à 19 ans ».
- Le 2 juillet. Les projets d'Ehpad de Saint-Georges et Maripasoula se précisent.
- Le 20 août. Mpox : la Guyane se tient prête.
- Le 3 septembre. Imagerie, psychiatrie : plusieurs projets vont voir le jour.
- Le 1er octobre. Etienne Pot, délégué interministériel aux troubles du neurodéveloppement, en visite en Guyane.
- Le 8 novembre. Avec le centre régional du psychotraumatisme, « une prise en charge spécifique, au plus près des réalités ».
- Le 3 décembre. VIH : « Des progrès spectaculaires ».

EN BREF

♦ Les hôpitaux à l'heure de Noël

Noël au CHOG

Les services de pédiatrie des hôpitaux ont reçu la visite du père Noël, en cette fin d'année. Au CHC, il était accompagné des membres de l'association Fanm Djok 973 ; en réanimation néonatale, de l'association Préma Yana. Le préfet Antoine Poussier a, pour sa part, rendu visite aux professionnels des urgences/Samu de garde la nuit de Noël. Au Chog, où de nombreuses associations l'accompagnaient, le père Noël est arrivé à moto.

Noël au CHC

Ils bougent

Le **Dr Louison Masamba**, médecin de soins palliatifs et spécialiste du traitement de la douleur, a été nommé chef de pôle algologie et soins palliatifs chez Rainbow Santé.

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Catherine Vautrin veut « tracer une nouvelle feuille de route »

Catherine Vautrin, nommée ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, a pris ses fonctions mardi soir. Elle retrouve un portefeuille quasi identique à celui dont elle avait la responsabilité dans le gouvernement Attal. « Il ne s'agit pas de reprendre un fil interrompu, mais de tracer une nouvelle feuille de route, a-t-elle assuré. Ce grand pôle n'est pas seulement un levier administratif ; c'est avant tout le ministère de la vie ou le ministère des vies, de la naissance jusqu'à la fin de vie, à travers des enjeux qui touchent au progrès social, à la santé, au travail, à la famille (…) On est finalement une sorte de point de jonction avec ce que sont les fondamentaux de notre République : le travail, la protection sociale et le système de santé. »

La ministre a cité plusieurs enjeux stratégiques : « L'enjeu démographique [qui] reste évidemment une priorité, […], l'accès aux soins dans les territoires et l'avenir de notre système de santé, […] la santé mentale, la gratuité des fauteuils roulants, la petite enfance, la protection sociale de l'enfance (…) Mon engagement est extrêmement clair : faire de la santé, de la solidarité, de la sécurité sociale, du travail, des priorités nationales dans les mots, mais surtout dans les actes. » Parmi ces actes, Catherine Vautrin a évoqué « la capacité de rendre à ces métiers toute leur attractivité, comme d'ailleurs le souligne la magnifique campagne « prendre soin » que je guettais et qui est sortie fin novembre (…) Il est extrêmement important que nous puissions donner aux soignants le pouvoir de construire leur quotidien, construire l'hôpital qui leur ressemble, retrouver du temps médical, qui est un des sujets majeurs, penser aux conditions de travail pour qu'ils puissent se concentrer sur ce qui les anime, le soin, l'accompagnement des patients. »

Yannick Neuder, ministre de la Santé, a annoncé qu'il se rendra à Mayotte « dans les jours qui viennent ». Il s'est également fixé six priorités :

- « Les patients, tous les patients, ceux qui parfois ne figurent pas dans nos débats, qui ne figurent pas dans nos réformes, ceux qui se désespèrent de prendre rendez-vous chez un médecin ou qui n'en trouvent pas -ou plus-, vis-à-vis de ceux qui s'éloignent du soin, tous les jours, malgré le virage ambulatoire, le virage domiciliaire… Les personnes âgées, handicapées, avec un problème psychologique, psychiatriques et surtout les malades chroniques ;
- Les professionnels de santé en s'attaquant à la crise de la vocation et de sens qui touche le secteur, le mal-être au travail, les problèmes de sécurité en établissement ou en ville, renforcer l'attractivité des métiers, en travaillant avec les ordres professionnels mais aussi avec les syndicats.
- La prévention, en particulier pour éviter le développement des pathologies chroniques, à travers notamment le dépistage, le diagnostic, mais aussi l'accès aux traitements innovants, ainsi que le développement du séquençage génomique et les innovations de prise en charge qui lui sont associées.
- Le développement de l'hospitalisation à domicile et des soins palliatifs.
- La santé mentale, dont l'ancien Premier ministre Michel Barnier a fait la Grande Cause nationale 2025.
- Reprendre le contrôle de la formation des soignants, déplorant qu'un trop grand nombre d'étudiants recalés en France décident d'aller se former à l'étranger.

Agenda

Jeudi 26 décembre
► **Les Rendez-vous de l'endométriose** : « Prêtes à parler endo sans tabou ? », de 17h30 à 19h30 au Café de la Gare, à Cayenne. S'inscrire. https://www.helloasso.com/associations/quinzaine-obstericale/evenements/rendez-vous-de-l-endometriose-4eme-edition

Mercredi 8 janvier
► **Afterwork** de la CPTS, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. S'inscrire.

Vendredi 24 janvier
► **Formation** Trod cystite à destination des pharmaciens adhérents de la CPTS, de 9 heures à 13 heures. S'inscrire. https://mpbconseil.com/form/view.php?id=195144

Mardi 4 février
► **Soirée d'information** sur l'oncologie et les soins de support, organisé par le DSRC OncoGuyane et la CPTS, à la Domus Médica, à Cayenne.

Jeudi 13 février

► **Soirée d'information** sur les acteurs du champ de la précarité, organisée par l'ARS et la CPTS, à la Domus Medica, à Cayenne.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane
Directeur de la publication : Laurent BIEN
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication
Standard : 05 94 25 49 89
www.guyane.ars.sante.fr

Cliquez sur ce lien pour vous désabonner